

Plan de services en français

2023–2024

Éducation et Développement
de la petite enfance



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2023
Plan de services en français
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Avril 2023
ISBN : 978-1-77448-456-2

This document is also available in English under the title “French-Language Services Plan 2023-24”.

Table des matières

Message du sous-ministre.....	4
Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone	5
Services offerts en français.....	5
Programmes	5
Élaboration de programmes d'études.....	5
Programmes de langues officielles.....	5
Bourses	6
Soutien des initiatives d'enrichissement communautaire	6
Services de traduction	6
Communication en français avec le public.....	7
Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022–2023.....	7
Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023-2024	8

Message du sous-ministre

Bonjour,

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2023–2024 du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE).

Notre ministère se distingue des autres par la diffusion de toutes ses communications et publications en anglais et en français, et ce, de façon simultanée. La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse constitue une composante importante du système d'éducation provincial à laquelle des services en français sont fournis.

Chaque direction du ministère s'applique à contribuer au bien-être et à la réussite des élèves dans les deux langues. Nous reconnaissons l'importance d'enseigner et d'apprendre en français ainsi que les avantages liés à la maîtrise d'une langue seconde. La Direction des programmes et des services en français (DPSF) a la responsabilité d'offrir des programmes et des services éducatifs qui soutiennent la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse ainsi que l'enseignement du français langue seconde.

Notre plan a été rédigé à la lumière des objectifs du *Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023* et de notre engagement envers un modèle d'éducation inclusive. Les rapports de première importance comme ceux concernant la *Politique sur l'éducation inclusive* et le *Cadre pour l'éducation de langue française* permettent de créer un système d'éducation plus inclusif et plus équitable appuyant le bien-être des élèves et leur réussite scolaire tout en renforçant la collaboration entre toutes les directions du Ministère, les diverses parties prenantes et les partenaires de la communauté acadienne et francophone.

— Elwin LeRoux, février 2023

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et du Règlement afférent. Nous croyons que la population néoécossaise doit avoir accès à des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan témoigne de notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement, notamment l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français et du ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine. Nous attachons une grande importance à ces partenariats, car ils nous permettent de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Nous encourageons la population néoécossaise à demander des services en français à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les personnes acadiennes et les francophones à se faire entendre en devenant membres d'organismes, de conseils et de commissions; les possibilités d'y siéger sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. Pendant que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et à nous partager vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnateur des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez joindre le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnateur des services en français : Olivier Flibotte (olivier.flibotte@novascotia.ca, 902-471-9833)

Services offerts en français

Programmes

Élaboration de programmes d'études

La Direction des programmes et des services en français du MEDPE est dotée d'une équipe composée de personnes conseillères en français langue seconde et d'autres spécialistes. Cette équipe œuvre de concert avec d'autres directions du Ministère en vue de soutenir les activités liées aux programmes de français langue seconde et de français langue première, notamment l'évaluation des connaissances en français langue seconde en fonction de normes linguistiques internationales (CECR). Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec le Conseil scolaire acadien provincial pour soutenir l'élaboration de programmes de français langue première.

Programmes de langues officielles

Destination Clic est un programme d'été à l'intention d'élèves francophones de la 8^e, 9^e ou 10^e année qui fréquentent une école de français langue première. Cette expérience leur fournit l'occasion de favoriser et d'améliorer leurs compétences d'expression française tout en participant à des activités culturelles et en rencontrant d'autres jeunes francophones des quatre coins du pays.

Explore est un programme d'immersion intensif financé par le gouvernement et offert au printemps ou en été qui permet d'apprendre le français ou d'améliorer ses compétences linguistiques en français grâce à des

activités et des expériences culturelles. Le programme est offert dans l'un de 40 établissements postsecondaires à l'échelle du Canada.

Odysée est un programme payé d'une durée de neuf mois offert aux élèves ayant terminé au moins une année complète d'études postsecondaires. Le programme leur permet d'acquérir de nouvelles compétences tout en inspirant les jeunes à exercer leurs compétences d'expression française. Sous la direction d'une personne enseignante, les jeux et les activités proposés encouragent les jeunes à apprendre le français et à améliorer leurs compétences linguistiques.

Le **Programme des moniteurs de français à temps partiel de la Nouvelle-Écosse** est un programme d'emploi à temps partiel qui fournit des occasions d'acquérir de nouvelles compétences en milieu de salle de classe tout en inspirant les élèves en immersion française ou dans une école de langue française à appliquer leurs compétences d'expression française en participant à des activités culturelles et linguistiques.

Bourses

L'objectif du **Programme de bourses en français pour les enseignants de la Nouvelle-Écosse** est d'encourager les personnes titulaires d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse à suivre des cours à l'Université Sainte-Anne en vue d'améliorer leurs compétences linguistiques ou des cours au niveau de la maîtrise en français dans un établissement postsecondaire canadien.

Le **Programme de bourses en français pour les étudiants de la Nouvelle-Écosse** vise à encourager les études à temps plein à l'Université Sainte-Anne ou dans un autre établissement francophone au Canada où le français est la langue d'enseignement.

Soutien des initiatives d'enrichissement communautaire

Le Ministère accorde des fonds à plusieurs organismes communautaires en vertu du *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde*, par exemple :

- le Conseil communautaire du Grand-Havre;
- l'Équipe d'alphabetisation de la Nouvelle-Écosse;
- le Centre communautaire Étoile de l'Acadie;
- le Centre provincial de ressources pédagogiques;
- la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse;
- Junior Achievement;
- l'Automotive Sector Council;
- Techsploration.

Services de traduction

Le Ministère est doté d'une équipe qui veille à donner suite aux demandes de traduction. Elle se charge de la traduction de tous les documents du Ministère mis à la disposition du public et offre un soutien par rapport aux demandes générales relatives au français.

Nous nous efforçons de diffuser, dans les deux langues officielles, tous les documents relatifs aux programmes de langue française du système d'éducation (français langue première et français langue seconde).

Ces documents comprennent, sans s'y limiter :

- les communications avec le système d'éducation (dont les directions générales régionales/la direction générale, le personnel enseignant, les élèves, les parents et les autres parties prenantes), notamment,
 - courriels,
 - correspondance,
 - fiches d'information,
 - foires aux questions;
- les documents relatifs aux programmes d'études;
- les ressources pédagogiques;
- les documents d'appréciation du rendement et d'évaluation;
- les rapports ministériels.

Communication en français avec le public

Conformément à la Politique en matière de services en français, une politique interne du Ministère, nous respectons les lignes directrices ci-après lorsque nous traitons des demandes de communication en français.

- Toute correspondance (papier ou électronique) reçue en français doit recevoir une réponse en français.
- Dans la mesure du possible, les demandes orales de communiquer en français sont traitées par le personnel bilingue.
- Les versions anglaise et française de tout document du MEDPE sont publiées simultanément.
- Tous les documents préparés en anglais par le MEDPE et destinés au Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et à la population ayant le français comme langue seconde sont fournis en français. Le même principe s'applique aux documents publics, comme les déclarations officielles de la ministre, ainsi qu'à la correspondance courante des cabinets de la ministre et du sous-ministre qui est destinée aux centres régionaux pour l'éducation et au CSAP.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022–2023

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Examiner et soutenir de nouveaux programmes d'études de français langue seconde; liaison avec les programmes de français langue première (CSAP) et la Direction de l'innovation, des programmes et des services éducatifs concernant l'élaboration des programmes d'études.
- Mettre en œuvre une stratégie à l'échelle du Ministère pour promouvoir les services de traduction, notamment la production d'une vidéo et de matériaux de soutien.

Objectif 2 : Élaborer et offrir au public des services et des programmes de qualité en français.

- Traduire, en moyenne, 64 000 mots par mois pour soutenir plusieurs initiatives, notamment :
 - un nouveau portail en ligne pour le Bureau du registraire des certificats d'aptitude à l'enseignement;
 - de nouveaux sites web bilingues de programmes (Apprentissage distribué et Plateforme néoécossaise d'apprentissage autonome en ligne);
 - la Politique sur la prise en charge du diabète dans les écoles et documents connexes.

- Offrir un financement aux partenaires communautaires externes d'autres directions pour les soutenir dans la production de contenu en français pour les métiers spécialisés et une variété d'autres initiatives.
- Offrir des possibilités de formation pour appuyer le perfectionnement professionnel de l'équipe de traduction.
- Établir des partenariats pour appuyer les postes bilingues faisant affaire au public offerts par le Ministère. Les services de classification du personnel d'éducation de la petite enfance reçoivent maintenant un soutien d'un personnel d'évaluation qui parle le français.
- Construire une nouvelle école de langue française à Wedgeport qui comprend un centre communautaire financé par le gouvernement fédéral; un centre culturel visant à favoriser la viabilité de la communauté locale.
- Rénover une école de français langue première à Pomquet qui comprend aussi l'ajout d'un centre communautaire dans la région grâce au financement fédéral.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations auprès de la communauté acadienne et francophone.

- Créer des partenariats visant à soutenir les domaines d'intérêt commun des programmes d'études du français langue première et du français langue seconde en mettant l'accent sur les compétences linguistiques et culturelles du personnel enseignant et des élèves.
- Poursuivre une consultation régulière du CSAP, de l'Université Sainte-Anne et des centres régionaux pour l'éducation pour s'assurer que leurs priorités et les initiatives proposées sont incluses dans le plan d'action du programme des langues officielles en éducation.
- Participer aux consultations publiques à grande échelle sur la mise en valeur des voix locales en matière de politique éducative et de prise de décision, notamment grâce à l'administration d'un sondage, ThoughtExchange, et aux groupes de discussion en français et en anglais.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023-2024

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Poursuivre l'examen et le soutien du nouveau programme d'études et des stratégies recommandées en matière de français langue seconde, ainsi que de la liaison avec les programmes de français langue première (CSAP) et la Direction de l'innovation, des programmes et des services éducatifs concernant l'élaboration des programmes d'études.
- Déterminer si la politique sur les services de langue française doit être mise à jour.
- Soutenir la création de lignes directrices par la Direction des programmes internationaux afin d'augmenter l'accessibilité du diplôme d'études secondaires en français pour les parties prenantes internationales.

Objectif 2 : Élaborer et offrir au public des services et des programmes de qualité en français.

- Offrir en français et en anglais les ressources de programmes en français au sein du système d'éducation (Conseil scolaire acadien provincial ainsi que les programmes de français langue seconde).
- Offrir un financement pour assurer la disponibilité de contenus qui bénéficieraient aux personnes qui apprennent le français et au personnel enseignant au sein du système d'éducation.

- Offrir des possibilités de formation linguistique en français afin de favoriser l'épanouissement professionnel.
- Continuer d'évaluer et de faire des recommandations pour améliorer les systèmes qui soutiennent la coordination de la prestation des services associés à la traduction.
- Orienter les directions de manière à assurer l'intégration de la langue française aux systèmes technologiques de nouveaux programmes et services offerts au public.
- Établir des partenariats pour soutenir les postes bilingues qui offrent des services au public au nom du Ministère.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations auprès de la communauté acadienne et francophone.

- Créer et maintenir des partenariats pour soutenir les domaines d'intérêt commun des programmes de français langue première et français langue seconde qui visent les compétences linguistiques et culturelles pour l'ensemble du personnel enseignant et des élèves.
- Poursuivre la consultation régulière du CSAP, de l'Université Sainte-Anne et des centres régionaux pour l'éducation pour s'assurer que leurs priorités et les initiatives proposées sont incluses dans le plan d'action du programme des langues officielles en éducation de la Nouvelle-Écosse.
- Poursuivre le travail avec les communautés acadienne et francophone en matière de recrutement, de rétention et de prestation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui sont adaptés à la culture et à la langue et qui contribuent à la conservation et à l'épanouissement des centres de garde de langue française.